



Compte bancaire personnel et rj

Par **Minerve**, le **01/04/2009** à **20:26**

Bonjour,

Tout d'abord, je ne sais pas si mon message est au bon endroit, m'enfin...

Voilà, j'ai un petit souci. Mon entreprise est en redressement judiciaire (c'est une entreprise individuelle et non une sarl, donc je suis en "nom propre" selon la formule consacrée), cela a-t-il un impact sur mon compte bancaire personnel et sur le fonctionnement de ma carte bancaire (mon compte perso est créditeur) ? J'ai remarqué que ma CB ne fonctionne plus, ni aux achats, ni aux retraits. Est-ce normal où la banque cherche-t-elle à m'empoisonner l'existence pour me faire partir ? Je précise que j'ai un compte bancaire pro bien distinct du compte bancaire perso. Mon compte bancaire pro est lui touché par le redressement. Malheureusement, mes deux comptes sont tous les deux dans la même banque (même enseigne mais agences différentes).

Merci de m'éclairer. J'ai l'impression qu'il y a quelque chose de bizarre...

Salutations